

JACQUES PÉLISSARD

président de l'AMF



« L'Outre-mer est au cœur des préoccupations de l'AMF », a souligné d'emblée Jacques Péliissard, président de l'association. La conjonction de deux phénomènes importants est aujourd'hui préoccupante : une crise financière mondiale et la mise en œuvre de nombreuses réformes ayant une incidence sur la gestion municipale. Concernant le logement social, thème de la matinée, « en Outre-mer, 80 % de la population y est éligible », a indiqué le maire de Lons-le-Saunier, en précisant que

la production de logements sociaux a chuté de 22 % entre 2005 et 2007 dans ces territoires. En cause : le coût du foncier et celui de la construction, notamment à cause de l'intégration de nouvelles normes comme celles relatives aux risques sismiques. Concernant le développement durable, thème de l'après-midi, Jacques Péliissard a souligné que « l'AMF s'est très tôt investie dans ce domaine, en votant l'an dernier, avant le Grenelle de l'environnement, la Charte des maires de France pour l'environnement ».

Au-delà des spécificités des territoires, le diagnostic et les critiques ont été unanimes : les difficultés économiques et sociales s'aggravent dans ces territoires et la question lancinante du logement social apparaît comme un révélateur. De l'échange d'expériences et de réflexions, les élus ultramarins attendent aussi des solutions alternatives, tout en rappelant l'importance de la solidarité nationale. Raymond Occolier, président de l'Association des maires de Martinique, a secouré

la salle en s'exclamant que « les élus martiniquais sont choqués, consternés, indignés » par l'aide dérisoire apportée par l'État après le passage du cyclone Dean, il y a un an, et le non-classement de nombreuses communes en situation de catastrophe naturelle, « ce qui aggrave les problèmes de logement ».

Mahiedine Hedli, représentant l'Union sociale pour l'habitat (USH), a insisté sur le fait que « tous les segments de la chaîne du logement, y compris intermédiaire et en accession sociale, doivent être remis en route » sous peine de faire peser l'ensemble des problèmes sur le logement social.

Grenelle de l'environnement

L'atelier consacré aux enjeux pour l'Outre-mer du Grenelle de l'environnement a été présidé par Roland Robert et Teritepaiatua Maihi, respectivement présidents de l'Association des maires de la Réunion et de celle de Polynésie française. Il a essentiellement tourné autour des questions de biodiversité et d'énergie.

Roland Robert a introduit les débats en soulignant à quel point la crise économique risquait de bouleverser l'organisation politique et sociale de nos sociétés, mais qu'elle ne devait toutefois pas faire oublier la crise climatique et les besoins croissants en énergie. Il a dit fortement sa volonté de promouvoir une « Réunion exemplaire », au sein de laquelle il faudra « relever les défis du développement durable », notamment en matière d'approvisionnement en énergie fossile. Constatant que les énergies renouvelables ne sont pas forcément une panacée, Roland Robert a souhaité la mise en place dans sa région d'un « bouquet énergétique » qui permette de faire face à toute situation.

Teritepaiatua Maihi a rappelé l'impor-

tance des territoires d'Outre-mer en terme de biodiversité, soulignant que, grâce à eux, la France est la troisième puissance maritime du monde. La Polynésie représente, à elle seule, 50 % de la biodiversité française. Mais l'immense richesse que constituent ses atolls sont menacés par le réchauffement climatique et le risque de montée des eaux. En Polynésie, les élus se sont emparés de la démarche du Grenelle. Mais ils en appellent à l'aide des pouvoirs publics nationaux pour faire bénéficier les îles du Pacifique « d'une indispensable expertise technique ».

Philippe Le Constant, président de la Cirest (Communauté intercommunale de la Réunion Est), a rappelé que le Code général des collectivités locales dispose que les communes participent à la maîtrise de la demande en énergie. La Cirest a mené des actions particulières pour aller dans ce sens, « en mettant notamment en œuvre un bilan carbone » et une identification des gisements d'énergies renouvelables.

Jean-Pierre Théodore Roumillac, président de l'Association des maires de Guyane, a expliqué que la Guyane est le sanctuaire de milliers d'espèces protégées. Il a posé la question de savoir comment développer l'activité humaine tout en préservant la biodiversité – appelant, peut-être, à inventer de « nouveaux équilibres entre notre activité et notre environnement ».

Michel Peltier, conseiller technique auprès de Jean-Louis Borloo, a rappelé la méthodologie du Grenelle, appuyée sur un « diagnostic partagé », la « volonté d'agir » et la conviction que « la mutation ne peut se faire que par la mise en mouvement de tous les acteurs ». Philippe Mouchard, conseiller auprès du secrétaire d'État à l'Outre-mer, a rappelé que le développement durable doit prendre en compte la démographie, soulignant la diversité des territoires d'Outre-mer dans ce domaine. ■

YVES JÉGO

secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer



Le Secrétaire d'État à l'Outre-mer a rappelé aux maires ultra-marins combien les « plus hautes autorités de l'État » ont conscience de leurs at-

tentes. Il a expliqué sa vision d'un « monde qui change », où tous doivent « s'adapter et se réformer ». « Les territoires d'Outre-mer ne pourront pas échapper à ces adaptations. »

Mais la finalité de ces adaptations sera le développement des territoires. Pour cela, il a cité plusieurs leviers, dont le logement et l'emploi. « Le troisième axe clé est l'environnement. Il faudra que les maires de chaque commune déclinent les exigences du Grenelle de l'environnement. » Si l'Outre-mer doit faire face à la pénurie d'énergies fossiles, « en revanche le soleil, le vent, la force de la mer y sont abondants ». Tout sera fait, selon lui, pour aider les maires à développer un tourisme s'appuyant sur les richesses en matière de biodiversité. Il a en outre annoncé qu'il avait demandé à chaque préfet ou haut commissaire de nommer un « préfet vert » chargé de suivre les questions d'environnement et de « mettre les maires autour d'une table » en cas de problème.

**N° SPÉCIAL 91^e CONGRÈS
DE LA LETTRE DES MAIRES DE FRANCE**

41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07
Tél. 01 44 18 14 14. Fax 01 44 18 14 16.

Directeur de la publication : Nicolas Basselier -
Directeur adjoint de la publication : Michèle Cascales - Rédacteur en chef : Antoine Blouet
- Éditeur : Carine Collard - Rédaction : Maires de France et départements AMF - Mise en page : Maires de France.



MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS FRANCE DE

Spécial 91^e Congrès



Retrouvez tous les travaux du 91^e Congrès de l'AMF dès décembre 2008 dans *Maires de France*. Pour vous abonner, rendez-vous sur le stand de l'AMF, hall 4

Mardi 25 novembre 2008 ■ n°1

Éditorial

Nouveau mandat, nouveaux défis



Le 91^e Congrès permettra aux maires et aux présidents de communautés, dès le début de leur mandat, de prendre la mesure des défis qu'ils devront relever dans un contexte

marqué par de nombreuses réformes qui auront une incidence sur la gestion municipale ainsi que par une situation économique difficile. Vous aurez, ainsi, à débattre de la réforme de l'État et des conséquences de son redéploiement sur le territoire, de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, des réformes concernant l'école ou la politique du logement... L'adaptation des moyens financiers de nos collectivités sera aussi au cœur de nos débats : évolution des concours financiers de l'État et mise en place d'un système fiscal rénové. Une expression forte des participants sera également nécessaire sur le sens de l'étape que l'intercommunalité doit franchir pour permettre aux communes de continuer à jouer pleinement leur rôle dans l'organisation territoriale de notre pays. Ce congrès sera aussi celui du renouvellement des instances dirigeantes de notre association. Les positions que vous allez prendre permettront à l'AMF de continuer à porter, d'une voix forte et unie, les attentes de l'ensemble de ses adhérents.

Jacques Pélissard, président de l'AMF

SONDAGE

Les maires prêts au changement

Le sondage réalisé pour l'AMF montre qu'une grande partie des maires sont prêts à accepter d'importants changements dans les finances locales, l'urbanisme et la démocratie locale.

Le sondage réalisé pour l'AMF à l'occasion de son congrès montre qu'une partie importante des maires et présidents de communautés se disent prêts à des évolutions profondes. En matière d'urbanisme, ils sont neuf sur dix à vouloir contribuer à « une gestion plus économe de l'espace », ce qui pourrait se traduire par des contraintes sur la délivrance des permis de construire. Et les deux tiers des maires interrogés par l'Ifo sont d'accord pour que les SCOT s'imposent aux PLU et autres documents d'urbanisme. Les maires sont un peu plus partagés sur l'évolution de la démocratie locale, puisque un sur deux est opposé à l'élection des présidents d'EPCI au suffrage universel direct et quatre sur dix sont favorables à celle des conseillers communautaires. En matière financière, on note que près de six élus sur dix considèrent que l'évolution des concours financiers aux collectivités ne doit pas être limitée à l'inflation.

FINANCES Les maires partagés sur l'évolution des dotations

« Dans le contexte actuel, pour contenir les

dépenses de l'État, l'évolution de ses concours financiers aux collectivités territoriales doit-elle être limitée à l'inflation ? »

Oui	43 %
Non	56 %
Ne se prononcent pas	1 %

Première solution : des économies de fonctionnement

« Comment envisagez-vous en priorité de faire face au ralentissement des concours financiers de l'État ? »

En faisant des économies de fonctionnement	48 %
En réduisant les dépenses affectées aux équipements et services locaux	26 %
En augmentant la fiscalité locale	14 %
En recourant à l'emprunt	11 %
Ne se prononcent pas	1 %

FCTVA : Deux maires sur trois sont opposés à son intégration dans l'enveloppe normée

« Selon vous, l'État doit-il changer la nature du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) en l'intégrant dans l'enveloppe globale de ses concours financiers aux collectivités territoriales ? »

Oui	33 %
Non	63 %
Ne se prononcent pas	4 %

URBANISME, HABITAT, TRANSPORTS

L'adhésion à l'objectif de gestion plus économe de l'espace

« Êtes-vous d'accord avec l'idée selon laquelle les collectivités territoriales doivent contribuer à " une gestion plus économe de l'espace " ; un des objectifs affirmés par le Grenelle de l'environnement (lutte contre la régression des espaces agricoles et naturels, lutte contre l'étalement urbain et le mitage) ? »

TOTAL D'accord	91 %
· Tout à fait d'accord	51 %
· Plutôt d'accord	40 %
TOTAL Pas d'accord	9 %
· Plutôt pas d'accord	5 %
· Pas du tout d'accord	4 %
Ne se prononcent pas	-

L'adhésion à la prééminence du SCOT sur les autres documents d'urbanisme

« Actuellement les schémas de cohérence territoriale (SCOT) ont pour objet de déterminer les orientations générales de l'espace et plus particulièrement les grands équilibres entre les espaces urbains, à urbaniser, naturels, agricoles et forestiers. Êtes-vous favorable ou pas favorable à ce que le SCOT s'impose davantage qu'aujourd'hui aux autres documents d'urbanisme (PLU, carte communale, PLH, PDU) ? »

TOTAL Favorable	66 %
· Tout à fait favorable	23 %
· Plutôt favorable	43 %
TOTAL Pas favorable	32 %
· Plutôt pas favorable	19 %
· Pas du tout favorable	13 %
Ne se prononcent pas	2 %

INTERCOMMUNALITÉ

Suffrage universel : beaucoup de réticences

« Êtes-vous favorable ou pas favorable à l'élection du président des structures intercommunales au suffrage universel direct ? »

	Ensemble	Maires	Présidents d'EPCI
TOTAL Favorable	47 %	47 %	49 %
· Tout à fait favorable	25 %	24 %	28 %
· Plutôt favorable	22 %	23 %	21 %
TOTAL Pas favorable	52 %	52 %	51 %
· Plutôt pas favorable	19 %	19 %	19 %
· Pas du tout favorable	33 %	33 %	32 %
Ne se prononcent pas	1 %	1 %	-

« Et êtes-vous favorable ou pas favorable à l'élection du conseil communautaire des structures intercommunales au suffrage universel direct ? »

	Ensemble	Maires	Présidents d'EPCI
TOTAL Favorable	43 %	42 %	46 %
· Tout à fait favorable	22 %	20 %	25 %
· Plutôt favorable	21 %	22 %	21 %
TOTAL Pas favorable	57 %	58 %	53 %
· Plutôt pas favorable	22 %	21 %	22 %
· Pas du tout favorable	35 %	37 %	31 %
Ne se prononcent pas	-	-	1 %

Plus de moyens pour le préfet sur l'intercommunalité

« Selon vous, les préfets devraient-ils avoir les moyens d'inciter davantage au regroupement intercommunal ? »

Oui	58 %
Non	42 %

LE MANDAT Le maire de plus en plus responsable

« Comment voyez-vous l'évolution des fonctions de maire à moyen terme ? »

	Ensemble	Maires	Présidents d'EPCI
Le maire exercera de plus en plus de responsabilités, notamment en tant qu'agent de l'État	58 %	64 %	46 %
Le maire exercera de moins en moins de responsabilités	28 %	23 %	39 %
Le maire exercera les mêmes responsabilités	13 %	12 %	15 %
Ne se prononcent pas	1 %	1 %	-

LA RÉORGANISATION DE L'ÉTAT SUR LE TERRITOIRE Un changement qui inquiète

« Diriez-vous que la réorganisation de l'État sur le territoire... ? »

	Oui	Non	NSP
Risque de compromettre la qualité de ses prestations aux collectivités territoriales	70 %	29 %	1 %
Est de nature à rendre plus difficile l'accès aux services publics	68 %	32 %	-
Permettra d'améliorer globalement son efficacité et de réduire le coût pour le contribuable	41 %	57 %	2 %

L'intercommunalité sera plus sollicitée : « Cette réorganisation vous conduira-t-elle à vous tourner davantage vers... ? »

L'intercommunalité	68 %
Le département	51 %
La région	43 %
Le secteur privé	24 %
L'Europe	13 %
Ne se prononcent pas	2 %

Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

FICHE TECHNIQUE. Sondage réalisé par l'Ifop pour l'AMF par téléphone du 10 au 17 octobre auprès d'un échantillon de 502 élus dont 352 maires et 150 présidents d'EPCI. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille de la commune, type d'EPCI) après stratification par région.

Journée Outre-mer du 24 novembre

Très forte affluence, élus ultramarins motivés, préoccupation de la crise financière et sociale actuelle ont marqué cette première journée du 91^e Congrès dédiée à l'Outre-mer.

Logement et environnement : des enjeux majeurs pour les élus ultramarins

Avec la crise mondiale, on parle de récession et cette situation devrait perdurer, a souligné Roland Robert, président de l'Association des maires de La Réunion. Nos collectivités d'Outre-mer sont particulièrement exposées. Il faut réfléchir à d'autres modèles de développement et remettre en cause notre gouvernance territoriale. » La conjoncture actuelle inquiète les élus ultramarins venus particulièrement nombreux assister à cette première journée du Congrès qui leur est consacré. Le projet de loi « pour le développement économique de l'Outre-mer » introduit un nouveau mode de financement à travers la défiscalisation au profit du logement social. Peut-être un début de solution, mais à condition que la question des financements soit clarifiée : « Le risque de diminution des recettes communales dans nos communes fragiles signifie une augmentation de la pression sociale, a dénoncé Jean-Claude Malo, président de l'Association des maires de Guadeloupe. De nombreuses

communes sont en difficulté financière ou encore en équilibre précaire. Elles ne peuvent pas emprunter. » Rassurant, Xavier Brunetière, conseiller technique pour le logement auprès du secrétaire d'État à l'Outre-mer, Yves Jégo, a confirmé que « la ligne budgétaire unique (LBU) reste l'outil principal, conforté par le budget 2009 ». Pour tenir compte de l'augmentation des coûts de la construction, une révision des paramètres

de la LBU sera publiée début décembre. D'une façon générale, « la participation de l'État ne doit pas être conditionnée à celle des collectivités locales », a souligné Valérie Wathier, représentante de la Fédération des entreprises publiques locales. Quand les collectivités ne peuvent assumer leur contrepartie, la situation est bloquée. Par ailleurs, a-t-elle précisé, LBU et défiscalisation doivent rester des dispositifs séparés.

BERTRAND DELANOË

Maire de Paris



« Paris a une identité façonnée, modifiée, enrichie par les ultramarins », a déclaré le maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui avait momentanément quitté un conseil municipal pour venir saluer les élus ultramarins accueillis à l'Hôtel de ville. Très concrètement, Anne Hidalgo, première adjointe au maire, a relevé que, « pour Paris, la composante ultramarine est importante dans ses dimensions culturelle, économique et associative, mais aussi du fait que 5 000 agents ultramarins travaillent à la mairie de Paris ». Bertrand Delanoë a souligné que la ville de Paris était « très favorable au partenariat avec les collectivités d'Outre-mer car la solidarité nous renforce tous ». Concernant le développement durable, Anne Hidalgo a souligné « son importance pour les élus ultramarins, en charge de territoires où la biodiversité est un élément clé, pour les territoires eux-mêmes mais aussi pour la planète ».